UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI

(UAC)

∞∞∞∞∞∞∞∞∞

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

∞∞∞∞∞∞∞∞∞

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

(DPH)

∞∞∞∞∞∞∞

MEMOIRE DE LICENCE

RESPONSABILITE ET DEVELOPPEMENT DANS *POUR UNE ETHIQUE DU FUTUR* DE HANS JONAS

REALISE PAR:

Samoussiatou TCHAO

SOUS LA DIRECTION DE :

Dr Kléber BONON

Enseignant-Chercheur
DPH/FASHS/UAC

Année académique : 2021-2022

À

Mon père Tahirou TCHAO

Ma mère Barikissou ALIDOU

REMERCIEMENTS

- À notre maître mémoire **Dr** Kléber BONON qui a minutieusement suivi avec intérêt ce mémoire,
- Aux différents formateurs ou enseignants de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, et particulièrement à ceux du Département de Philosophie,
- À ma très chère sœur aînée Isso Tolom Eugénie AMBARKA et à mon frère Eliassoum Wahabou WASSI, pour leur soutien indéfectible durant mon cursus scolaire,
- À mon cher ami, condisciple Abdou-Laminou AKPO pour son haut niveau de générosité et sa pertinente contribution dans l'élaboration de ce mémoire,
- À tous ceux qui, dans la discrétion, à travers apports et conseils, ont activement participé à la réalisation de cette dissertation philosophique.
- À tous mes condisciples de la promotion 2018.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 4

Chapitre 1 : La responsabilité pour le développement 9

1.1. Place de la responsabilité pour le développement durable 9

Chapitre 2 : Les causes et les manifestations des changements environnementaux 18

2.1. Les causes des changements environnementaux. 18

Chapitre 3 : La responsabilité face à l'apocalypse nucléaire. 23

3.1. Rapport de l'homme avec sa nature. 23

3.2. Heuristique de la peur 28

CONCLUSION 35

Résumé

Le présent mémoire s'est consacré à l'analyse de la Responsabilité et du Développement, deux concepts qui sous-tendent le projet d'une éthique du futur de Hans Jonas. Il définit l'éthique du futur comme une éthique d'aujourd'hui qui se soucie de l'avenir et entend le protéger pour nos descendants des conséquences de l'action présente des hommes. Mais, l'homme libre et responsable pose certains actes qui compromettent son avenir et il urge que la responsabilité et le développement puissent constituer la pierre angulaire de sa philosophie du futur. C'est à juste titre que Hans Jonas interpelle la conscience de toute l'humanité avec sa célèbre maxime : *Agir de telle sorte que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement sur terre*.

Mots clés : Responsabilité ; Développement ; Ethique ; Ontologique ; Conscience.

Abstract

The present memory dedicated itself to the analysis of the Responsibility and the Development, two concepts that underlie the project of an ethics of the future of Hans Jonas. He/it defines the ethics of the future like today's ethics that worries about the future and hears to protect it for our descendants of the consequences of the present action of the men. But, the man free and responsible pose some acts that compromise his/her/its future and him urge that the responsibility and the development can constitute the corner stone of his/her/its philosophy of the future. It is understandably that Hans Jonas challenges the conscience of all the humanity with his/her/its famous maxim: To act so that the effects of your action are authentically compatible with the permanence of one life on earth.

Key words: **Responsibility; Development; Ethical; Ontological; Conscience**.

INTRODUCTION

L'environnement, un espace vital des êtres humains est perçu par ces derniers de différentes manières. La société traditionnelle y voit une entité sacrée alors que celle moderne, y voit une chose digne d'être exploitée et appropriée pour des fins. Or, il n'y a plus d'autres réalités plus proches de l'homme que la nature. La course aux armements ; désirs de propriété ; d'hégémonie sont des facteurs qui justifient aujourd'hui l'étape à laquelle le monde actuel se retrouve. Le phénomène d'Hiroshima et ce choc perpétué par la course aux armements atomiques qui s'ensuivit fut le premier déclencheur d'une réflexion nouvelle, angoissée, sur la technique dans le monde occidental. Dans ce climat d'effervescence scientifique, économique et stratégique surgit un certain Hans Jonas, penseur Allemand, né le 10 mai 1903 à Mönchengladbach (Empire Allemand) et, décédé le 05 février 1993 à la Nouvelle Rochelle aux Etats-Unis. Il a été disciple de Husserl[1] et de Heidegger[2] et fut professeur à Jérusalem, au Canada, à New York et à Munich. Dans son premier ouvrage *Principe Responsabilité, une éthique pour la civilisation technologique*[3] qui traite des responsabilités, il propose une reformulation de l'éthique autour de l'idée de responsabilité, sous des différents aspects (naturelle et conceptuelle) et discute les idéaux de progrès et les utopies. Ensuite, Hans Jonas écrit un opuscule celui-ci qui nous occupe : *Pour une éthique du futur*[4]. Victime et

[1]Edmund Husserl (8 avril 1859-26 avril 1938) est un philosophe et logicien, autrichien de naissance, puis prussien, fondateur de la phénoménologie, qui eut une influence majeure sur l'ensemble de la philosophie du XX^{e} siècle.

[2]Martin Heidegger est né le 26 septembre 1889 à Meßkirch et mort le 26 mai 1976 à Fribourg-en-Brisgau, est un philosophe allemand. Étudiant auprès d'Edmund Husserl et immergé dans le projet phénoménologique de son maître, son intérêt se porte rapidement sur la question du « sens de l'être ». Elle le guidera ensuite tout au long de son chemin de pensée et c'est en tentant de répondre à celle-ci, à l'occasion de la publication de son ouvrage *Être et Temps* (*Sein und Zeit*) en 1927, qu'il rencontre une immense notoriété internationale débordant largement le milieu de la philosophie. Il est également l'un des philosophes dont la personnalité et l'œuvre sont les plus controversées en raison de son attitude durant la période 1933-1934, où il fut recteur de l'université de Fribourg après l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler, puis de 1933 à 1944 où il est resté adhérent au parti national-socialiste. Plusieurs ouvrages ont paru pour analyser les rapports entre Heidegger et le nazisme.

[3]Jonas Hans, *Principe Responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Cerf,1990

[4] Jonas Hans, *Pour une éthique du futur*, Paris, Payot et Rivages, 1979, Trad. SABINE CORNILLE et PHILLIPS IVERNEL. Est un recueil publié dans les années 1990 par Hans Jonas regroupant deux textes de ce dernier, tirés des conférences qu'il donnait pour expliquer son ouvrage *Le Principe responsabilité*. Comportant deux textes :

témoin de la domination Hitlérienne et des changements, il se consacra à l'éthique et à la responsabilité, pilier d'un développement harmonieux et durable contre l'apocalypse rampante. Cet ouvrage de référence peut être subdivisé en deux (02) grandes parties dont la première partie est : Philosophie. Regard en arrière et regard en avant à la fin du siècle[5]. Et la seconde partie parle du fondement ontologique d'une éthique du futur[6]. Notre mémoire ici présent s'articule autour du thème : Responsabilité et développement dans *Pour une éthique du futur*, traduit de l'Allemand et présentée par SABINE CORNILLE et PHILIPPE IVERNEL. Hans Jonas partant de son naturalisme entrevoit un grand danger au niveau de la dignité et de la responsabilité de l'être humain aujourd'hui. Il explique le fondement ontologique d'une éthique du futur en expliquant l'excès de la puissance humaine de la microtechnique actuelle. La prise de conscience en toute lucidité s'impose face à la responsabilité de son emploi. Il dit à cet effet « *Le simple exercice quotidien de notre pouvoir qui constitue la routine de la civilisation moderne devient un problème éthique*[7] ». Il en ressort une apocalypse rampante qui relaie l'apocalypse nucléaire. La futurologie apparait ici comme indispensable évolution des conséquences à la portée, pour les générations à venir des révélations technologiques déferlantes d'où peuvent surgir le meilleur et le pire. Il aborde la question de l'être en ces termes : « *Mais pourquoi faut-il qu'il en aille toujours de quelque chose pour l'être là, et finalement, de lui-même ?*[8] » Il répond qu'il périrait parce qu'il est constamment exposé au néant. Le mode fondamental de l'être là est le « souci ». Faisons intervenir Heidegger sur la question phénoménologie de l'être, il pose à nouveau la question de l'être et son d'importance en philosophie, il estime que « Oui », répond Heidegger. La philosophie depuis

Philosophie. Regard en arrière et regard en avant à la fin du siècle ; Sur le fondement ontologique d'une éthique du futur.

[5] Ibid, P.21-67.

[6] Ibid, P.69-116.

[7] Ibid, P.16.

[8] Ibid, P.35.

fort longtemps forme non seulement le savoir, les serviteurs du savoir mais aussi les comportements. Dans le deuxième commentaire, il traite l'homme dans l'évolution, Hans Jonas souligne que l'homme soit traité entant que force agissante au sein de la nature. Il faut que l'homme soit compris de manière nouvelle, dans l'unité de son corps-esprit, en vertu de laquelle il est lui-même un être naturel. Au service du corps, l'esprit tourmente la nature. Il ajoute sans cesse à tout cela ses propres besoins à lui d'une dignité plus élevée que celle du corps. L'esprit à fait de l'homme la plus vérace de toutes les créatures. Il faut donc une paix entre l'esprit et la nature, paix pour l'amour de laquelle la présomption de l'homme renonce à beaucoup de choses. Dans cette perceptive s'ajoute la tentative proprement philosophique pour fonder des devoirs de responsabilité aussi rationnels que possible dans une interprétation globale de l'être absolue dans l'impératif qui permet l'évolution de la création. Dans son second chapitre qui renseigne sur le fondement ontologique d'une éthique du futur, il souligne que l'homme est le seul être connu de tous qui puissent avoir une responsabilité. Être capable de responsabilité signifie déjà être sur le commandement de celle-ci. Le pouvoir entraine avec lui le devoir. La responsabilité selon lui est complément de la liberté, elle est donc avec ou sans Dieu et à plus forte raison naturelle avec ou sans tribunal terrestre.

Aujourd'hui, face à la démesure de la liberté il y a lieu de penser à la génération future, potentiel cible d'une apocalypse rampante.

Cet état de fait met l'être humain dans une perpétuelle situation complaisante, et conduit également l'humanité vers une destruction totale. Peut-on parlé du développement humain sans la responsabilité ? Quel rapport peut-on établir entre Responsabilité et Développement durable ? Y a-t-il un fondement pour le développement du futur ? En quoi consiste enfin l'urgence de la question et les droits et devoirs dans le monde futur ? Quelles sont alors les dispositions à prendre pour pallier les problèmes environnementaux qui

résultent de l'apocalypse nucléaire ? Voilà les principales questions qui feront l'objet de notre rédaction.

Ce présent travail nous a permis d'organiser notre réflexion suivant un plan bien déterminé répondant aux exigences méthodologiques. D'abord, nous allons analyser et montrer l'importance de la responsabilité humaine pour un développement durable. Ensuite, nous allons évoquer les causes de l'apocalypse nucléaire et celles du paradigme des changements environnementaux.

Chapitre 1 : La responsabilité pour le développement

Dans cette partie nous essayerons de montrer d'abord la place qu'occupe l'homme pour son développement et ensuite établir la relation entre la responsabilité et le développement.

1.1. Place de la responsabilité pour le développement durable

D'abord, l'on ne saurait parler du développement durable sans faire allusion à la notion de la responsabilité. Qui aujourd'hui est définie comme : l'obligation de répondre à ses actes et d'en être garant de ses derniers. En effet, cette définition abouti à trois degrés de compréhension : elle est proche de l'étymologie, mais ajoute la notion d'obligation, elle ne fait pas allusion à la faute, et ne fait pas de distinction dans le temps. De ce fait, il ressort de ce concept que l'acceptation inconditionnée est liée à l'engagement et à l'idée de se tenir garant des événements à venir. C'est dans cette logique que Sylvie Ferrari, la conçoit comme « *l'ensemble des règles morales que l'être humain doit suivre afin d'œuvrer pour le meilleur des générations futures en étant responsables de ses actes* ».[9]

Ainsi, la responsabilité occupe une place de choix dans les questions de développement durable. Ensuite, le développement de façon général est défini comme : le passage d'un niveau inférieur à un niveau supérieur. Autrement dit, c'est l'accès à un niveau de vie élevé qui offre des conditions beaucoup plus favorables de bien-être. Puisque nous parlons du développement durable, le Rapport Brundtland[10] le défini comme un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité

[9] Sylvie Ferrari, «*Éthique environnementale et développement durable: Réflexions sur le Principe Responsabilité de Hans Jonas* » Développement durable et territoires Vol.1, n°3 |Décembre 2010, mis en ligne sur le site http://journals.openedition.org/developpementdurable/8441, le 07 décembre 2010 et consulté le 05 novembre 2021 à 10 heures.

[10] Le Rapport Brundtland est le nom communément donné à une publication, officiellement intitulée *Notre avenir à tous* (*Our Common Future*), rédigée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland. Utilisé comme base au sommet de la Terre de 1992.

des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins »[11], et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir ».

Selon le philosophe français Jean Paul Sartre, la responsabilité, est l'acception inconditionnée des conséquences. Si l'entière apparaît dans une situation toujours aliénée, l'homme est partout responsable. Le lien entre l'affirmation « *nous sommes condamnés à être libres* »[12] et une éthique de l'engagement est établi par la notion de responsabilité. Sartre en parle en conclusion de l'analyse de la liberté, dans l'être et le Néant. Il reprend à son compte le sens courant du terme : « *conscience d'être auteur incontestablement d'un évènement ou d'un objet* »[13] d'où est venue cette affirmation : « *assumer la situation où on se trouve, avec son coefficient d'adversité, être qu'humain.* »[14]. Ainsi pour Sartre, la responsabilité radicale de chaque personne est la simple revendication logique des conséquences de sa liberté ontologique fondamentale. Cela veut dire qu'il n'y a pas une situation inhumaine ; les plus épouvantables guerres et les plus atroces méfaits sans humains. C'est dans cette logique qu'il affirme : *« la responsabilité de pour-soi est accablante, puisqu'il est celui par qui il se fait qu'il y ait un monde* »[15]. L'homme est engagé dans un monde qu'il crée sans cesse et auquel il donne un sens puisqu'il est le seul et toujours responsables, même individuellement, du monde dans lequel il vit. L'être humain crée des valeurs auxquelles il choisit d'obéir pour le développement à

[11] https://fr.wikipedia.org/wiki/Rapport, Brundtland, ce lien est consulté le 12 novembre 2021 à 17 heures.
[12] L'Être et le Néant, sous-titré essai d'ontologie phénoménologique, est **l'ouvrage philosophique principal de Jean-Paul Sartre** publié en 1943. Il représente l'aboutissement de la première philosophie de Sartre, centrée sur l'individu, initiée par la Transcendance de l'Ego. La seconde philosophie. https://www.etudier.com/dissertations/Sartre-l'Imaginaire-Perception Lien consulté le 15 Mai 2022 à 17 heures
[13] *Idem*
[14] Ibid, p.639
[15] Ibid, p.612

lui, de même que son espace vital. Sa manière de vivre et sa façon de penser l'engage face aux autres car le choix libre est bien l'expression d'une responsabilité totale. Enfin, nous pouvons affirmer d'emblée que la responsabilisé occupe une place prépondérante dans le processus du développement puisqu'aucun ne saurait exister sans une action humaine.

1.2. Le savoir et le pouvoir de l'agir humain

En partant de l'impératif kantien, Jonas a opéré un changement notable du *« tu dois, tu peux* » de Kant. Il est passé au « tu peux, tu dois ». Ainsi, il accorde une place primordiale au pouvoir. Cet inversement nous donne l'impératif suivant :

> Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie ; ou simplement : Ne compromets pas les conditions pour la survie indéfinie de l'humanité sur terre ; ou encore, formulé de nouveau positivement ; Inclus dans ton choix actuel l'intégrité future de l'homme comme objet secondaire de ton vouloir.[16]

Le savoir et le pouvoir entretiennent une relation particulière dans les fondements du principe de responsabilité. Le premier fondement qu'est l'heuristique de la peur nous donne une idée des effets lointains et le sentiment adéquat aux travers de ses deux obligations. Le savoir quant à lui joue un rôle primordial puisque « *le savoir du possible est heuristiquement suffisant pour la doctrine des principes* ».[17] Cette affirmation à tout son sens dans la mesure où le savoir des possibilités suffit aux fins casuistiques. Ce savoir nous permet d'avoir une idée du problème éthique qui est en jeu. L'idée du problème est indispensable puisque l'action ne peut être menée sans objet concret. Nous disposons donc le savoir comme facteur déterminant. Il possède des moyens qui sont des expériences de penser qui ne sont pas seulement hypothétiques. Autrement dit, le moyen hypothétique est utile pour le savoir mais il n'est pas le

[16] Hans Jonas, *Op.Cit., p.40.*
[17] Ibid, p.70.

seul moyen dont dispose le savoir. Ce savoir montre les possibilités que nous avons dans l'agir, donc il constitue la première étape dans la pratique.

En réalité le savoir que nous fournit l'heuristique soulève toujours la question de l'incertitude des projections. D'autant plus qu'une application des savoirs sur le plan politique entraine des difficultés. Mais en se référant au mauvais pronostique sur le bon nous franchissons ces difficultés dues à l'incertitude des projections dans l'avenir. De plus notons qu'en abordant la question sous l'angle de la priorité du mauvais sur le bon nous tenons compte des probabilités et de la dynamique cumulative des développements techniques. L'analyse de la progression vertigineuse de la technologie et ses conséquences en un laps de temps par rapport à la longue période sans une manipulation accrue de la nature, allusion au temps antique, nous permet d'affirmer la nécessité de la priorité au mauvais sur le bien.

> Ainsi au constat que l'accélération du développement alimenté technologiquement ne laisse plus le temps pour des corrections automatiques s'ajoute le constat ultérieur que pendant le temps que malgré tout nous avons encore à notre disposition, la correction devient de plus en plus difficile et la liberté pour la faire diminue continuellement. Cela renforce l'obligation de veiller aux commencements, accordant la priorité aux possibilités de malheur fondées de manière suffisamment sérieuse (et distinctes des simples fantasmes de la peur) par rapport aux espérances, même si celles-ci ne sont pas moins bien fondées.[18]

En d'autres termes le savoir nous permet d'avoir une idée pouvant prévenir la situation en sachant surtout que les effets sont irréversibles et à long terme. Alors nous pouvons éviter les éventuelles conséquences néfastes de la technologie sur les générations futures. De plus le savoir apparait comme une manière d'éradiquer les conséquences futures malgré l'incertitude lié à ce

[18] Hans Jonas, *Op. cit*. pp.75-76.

fondement. Il tiendra plus compte des expériences faites par l'humanité jusqu'à présent. Ainsi nous avons essayé d'éclairer la place du savoir dans l'agir. Après cette illustration de l'utilité du savoir, qu'en ait- il du pouvoir ?

Le pouvoir possède la capacité de décision en tenant compte des fondements soulignés jusqu'ici. La temporalité de la vie donne un sens primordial au pouvoir lorsque nous savons que les actions néfastes de la science sont irréversibles même dans un futur lointain. Jonas montre dans ce sens que l'homme est un être responsable puisqu'il possède le pouvoir sur lui-même, il a la capacité de se détruire ou de se perpétuer. Ce pouvoir joue un rôle capital dans la responsabilité. Il permet à l'homme de faire en sorte que l'humanité soit et subsiste. Ce pouvoir entretient inévitablement une relation avec l'être. Alors,

> Il s'agit déjà d'une opinion ontologique, métaphysique, d'un genre particulier, que j'appelle le principe d'approbation de la nature : la vie acquiesce à elle-même exclusivement en vertu de la volonté indéracinable de rester en vie, autrement dit en luttant pour l'existence. Cet acquiescement général de la nature à elle-même se révèle dans la vie et dans les sentiments subjectifs, tels que la peur, l'angoisse et l'effort.[19]

La subsistance a ici un fondement ontologique. « *On appelle fondement ontologique le recours à une qualité qui appartient indissociablement à l'Etre de la chose, et à aucune autre* ».[20] L'aspect ontologique nous renvoie à la nécessité de la métaphysique -ontologie. Cette dernière nous donne l'idée de devoir-être se référant à la fameuse question ; « Pourquoi il y a-t-il quelque chose plutôt que rien de Leibniz. Ce retour à Leibniz permet la formulation d'une nouvelle thèse dans le sens éthique répondant à la question.

[19] Hans Jonas, *Une éthique pour la nature*, Paris, Desclée de Brouwer, 2000, p. 89.
[20] Hans Jonas, *Pour une éthique du futur*, Paris, Payot et Rivages, 1998, Trad. SABINE CORNELLE et PHILLIPS IVERNEL, pp. 73.

> La valeur ou le « bien » écrit-il, à supposer qu'une telle chose existe, est l'unique chose dont la possibilité réclame l'existence (ou dont l'existence une fois donnée légitimement la continuation de son existence), qui fonde donc une revendication d'être, un devoir-être et qui en fait une obligation là où l'être dépend d'un agir impliquant un choix libre.[21]

Ce choix de la métaphysique, l'ontologie est avantageux mais risqué.

> En tout cas dans l'intérêt de notre premier principe – qui est censé nous dire pourquoi importent les homme du futur, en montrant que l'homme importe- nous ne pouvons pas faire économie de l'excursion risquée dans l'ontologie, même si le sol que nous pouvons atteindre ne devait pas être plus sûr que n'importe quel autre sol auquel la théorie pure doit s'arrêter : il se peut qu'il soit toujours suspendu au-dessus d'un abîme de l'inconnaissable .[22]

Le pouvoir dont dispose l'homme le rend responsable dans la mesure où il est le seul pouvant s'opposé au devoir-être de l'ontologie humaine dont il est question. Ainsi l'existence que préconise le pouvoir n'est pas une responsabilité à l'égard de l'homme, domaine de la bioéthique, mais plutôt l'existence de l'humanité, une responsabilité à l'égard du vivant. En prônant l'existence de l'humanité Hans Jonas contribue à la sauvegarde de la nature, même s'il ne reconnaît pas la nature comme sujet de droit. « Jonas ne reconnait pas la nature comme sujet de droit (…). A ce titre, Jonas s'oppose fermement à Singer ».[23] Soulignons aussi que le pouvoir prend en compte des obligations et obéit à des impératifs afin que l'action qu'il aura à produire, contribue à l'usage responsable de la nature pour le bien de l'humanité.

[21] René Simon, *Éthique de la responsabilité*, Paris, Cerf, 1993, pp. 178-179.
[22] Hans Jonas, *Le Principe responsabilisé*, *Op.cit.* p 98.
[23] Damiens Bazin, *Sauvegarder la nature, Une introduction ou principe responsabilisé* de Hans Jonas, Paris, Ellipses, 2007, p.7. Singer est l'un des protagonistes de l'écologie profonde (deep ecology). Il reconnaît une valeur intrinsèque à la nature.

En tenant compte du grand poids accordé au pronostique de malheur –au niveau du savoir- sur celui du salut, l'action se base sur le pari. Alors se pose la question de savoir les conditions de pari puisqu'il est clair que tout pari ne saurait être profitable, d'autant plus que l'action peut avoir des répercussions sur l'auteur de l'action et également sur les autres. En analysant les différentes possibilités pouvant permettre le pari nous parvenons à la conclusion que cela n'est possible que dans le cas où il est question d'éviter un mal suprême. « Car on peut vivre sans le bien suprême, mais non pas vivre avec le mal suprême ».[24] Ainsi nous avons le pouvoir de mettre en jeu l'intégralité des intérêts des autres, les intérêts des sciences pour les générations futures. Mais nous savons que le méliorisme, action en vue du progrès, dans le cas le plus ambitieux, ne saurait être une raison suffisante pour mettre en jeu l'intérêt des autres. Le pouvoir dans l'action de l'homme vis-à-vis du pari est bien limité. Les obligations qui gouvernent le pouvoir nous montrent que l'humanité n'a pas droit au suicide. Alors aucun pouvoir ne devrait agir de manière à favoriser cet acte,

> Même dans le but de sauver la nation l'homme politique n'a pas le droit d'utiliser un moyen qui pourrait détruire l'humanité. Or, les œuvres possibles de la technologie en comporte certaines qui, par effet cumulatif, possède précisément cette ampleur et cette profondeur englobant, à savoir qu'elles peuvent mettre en danger soit l'existence toute entière, soit l'essence tout entière de l'homme dans le futur.[25]

L'existence humaine est très importante, même indiscutable, elle est un bien à défendre à tout prix dans l'éthique Jonassienne. Cette obligation liée à l'humanité est appuyée par l'impératif suivant : « *jamais l'existence ou l'essence de l'homme dans son intégralité ne doivent être mise en jeu dans le pari de l'agir* ».[26] Le savoir et le pouvoir sont indispensables pour mieux cerner

[24] Hans Jonas, *Le Principe responsabilité*, *Op.cit*. p.82.
[25] Ibid, p.83.
[26] Ibid, p.84.

le principe responsabilité. Ils contribuent en majeure partie à montrer le fondement du principe, en mettant l'accent sur les moyens indispensables pour l'action. Une telle compréhension nous permet de voir l'impact de ce principe sur la nature.

1.3. Rapport entre responsabilité et développement

La responsabilité et le développement sont deux concepts philosophiques qui entretiennent un rapport d'interdépendance, si bien qu'on ne peut parler de développement sans faire appel à la notion de la responsabilité. En effet, tout développement est basé sur le capital humain, si l'on tient à ce que l'homme est acteur de tout ; comme le souligne Protagoras *« l'homme est la mesure de toutes choses ; pour celles qui sont, mesure de leur être ; pour celles qui ne sont pas mesure de leur non être »*[27], de cette citation, nous pouvons affirmer d'ambler sans risque de nous tromper que le développement dépend de la responsabilité. . En effet, le développement dépend de la responsabilité de l'homme et il est donc le fondement de tout développement car les conséquences à venir dépendront des actes présents. Autrement dit, il n'y a pas de causes sans effets, de conséquences sans causes. C'est dans ce sillage qu'Hans Jonas affirme « *L'homme est le seul être connu de nous qui puisse avoir une responsabilité* »[28]. Si la responsabilité est l'expression de l'acceptation inconditionnée des conséquences qu'en découleraient de nos actes alors le type de développement émanerait des actes posés. A travers sa maxime, dans Le Principes responsabilité, Jonas nous faire comprendre que les êtres humains sont appelés à agir de manières à ce que les effets de leurs actions ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie. En revanche, la responsabilité est un acte posé. Comme le dit un dicton « il n'y a pas de fumée sans feu ». Les générations futures subiront les séquelles de nos actes si nous ne les posons pas dans la juste mesure. C'est pourquoi le philosophe Allemand

[27] Protagoras, *De la vérité*, évoquée par Platon notamment dans la *Théétète*,Paris éd. Flammarion, 1904.
[28] Hans Jonas, *Pour une éthique* du futur, Op.cit., p.76.

interpelle, la conscience humaine mettant sa responsabilité devant lui en ces termes : « *Agir de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la Permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre* »[29]. Pour une éthique du futur, il faut donc une éthique assumant la responsabilité de l'avenir humain.

[29] Hans Jonas, *le principe responsabilité*, ibid, p.110.

Chapitre 2 : Les causes et les manifestations des changements environnementaux

Dans ce chapitre, il sera question de donner les causes qui découlent des changements environnementaux, ensuite faire ressortir les manifestations et enfin, envisager des pistes de solutions.

2.1. Les causes des changements environnementaux.

Les causes des changements environnementaux sont sous multiples et multiformes aux nombres desquelles nous pouvons énumérer : l'activité anthropique telle que l'augmentation des gaz à effets de serres suite aux activités de l'homme ; l'une des principales cause des changements naturels. En effet, depuis le début de la révolution industrielle, les gens ont brûlé de plus en plus de combustibles fossiles et transformé de vastes étendues de forêts en terre agricoles à travers des machines telles que les batteuses, tracteurs, moissonneuses pour agir sue la terre. Or la combustion du combustible fossile produit du dioxyde de carbone, un gaz à effet de serre. Ce gaz réchauffe la planète, tout comme l'intérieur d'une serre est plus chaud que le milieu qui l'entoure, d'où la provocation d'une forte augmentation de la température des surfaces qui reste à trouver un nouvel équilibre. Et la dégradation de la couche d'ozones puis que les arbres censés protéger cette dernière à travers l'oxygène, sont détruits par la déforestation et les feux de végétations ceci sans être reboiser. Nous ne saurions terminer sans souligner les effets des aléas climatiques ne de dépendent aucunement pas de l'action humain mais qui ont des conséquences directes sur la terre. Ces différentes activités menées par l'homme sont donc la cause principale du réchauffement climatique, mais comment se manifestent-elles ?

2.2. Les manifestations des changements environnementaux

Ces causes citées plus hauts se manifestent sous plusieurs formes au point où l'on ne se rende pas compte que ces conséquences découlent des actes qu'il

aurait posés. Ainsi, elles se manifestent par plusieurs phénomènes à savoir : une chaleur intense dans les villes, une baisse de précipitation, une pression atmosphérique, un décalage des saisons ainsi que les vents forts (mousson) dans nos cadres de vie. Cela se note également par la montée de la température corporelle qui passe souvent de 37 à 37,8 °C, ce qui entraine des maladies telles que : le paludisme, hyper et hypotensions artérielles.

Par ailleurs, il faut noter comme manifestation, les calamités naturelles telles que les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les tsunamis et les séismes.

Ces causes et manifestations ont des conséquences non seulement sur l'environnement, mais sur l'homme lui-même. Ainsi, on distingue les conséquences directes et les conséquences indirectes.

En effet, les conséquences directes provoquées par l'activité humaine sont les suivantes : la hausse des températures maximales et minimales, la hausse du niveau de la mer, la hausse de la température des océans; l'intensification des précipitations (fortes pluies et grêle); l'augmentation des cyclones tropicaux violents, l'augmentation des périodes d'aridité et de sécheresse, le recul de la glace de la mer Arctique et de la couverture neigeuse, le recul et la fonte des glaciers, dégel du pergélisol.

Parlant des conséquences indirectes du changement climatique qui concernent directement l'être humain nous pouvons énumérer: l'augmentation des crises alimentaires, la pollution des plaques d'eux, la disparition non seulement des espèces végétaux, mais aussi des espèces animales, l'apparition de différentes maladies du siècle en occurrence la pandémie due au coronavirus (Covid-19), et pour finir la perte de la biodiversité et un fort taux de mortalité.

2.3. Nouvelles approches du développement qui respecte la personne humaine et l'environnement.

Face à ces conséquence, il urge des solutions pouvant cadrer un tant soit peu, l'agir humain d'où l'interpellation de la responsabilité humaine ceci afin de sauvegarder l'environnement pour les nouvelles générations si réellement l'avertir des nouvelles générations nous tient à cœur.

Pour être méthodique, nous devons envisager des solutions à court terme, à moyen terme et à long terme.

A court terme, vu que l'homme en est responsable et acteur de son développement, alors il s'agira de le conscientiser sur les dégâts qu'auraient engendrés son agir sur l'environnement. C'est en cela que nous trouvons très pertinente la maxime de Jonas sur la protection de la nature : « *Agir de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la Permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre »*[30]. *De plus,* le comité d'éthique traitant des questions relatives à la protection et à la sauvegarde de l'environnement doit veiller au strict respect des décisions prises à l'issu des forums mondiaux et des COP ; tout en appliquant des sanctions économiques aux pays qui sapent les bases de la protection de l'environnement. C'est justement ce que clarifie la déclaration de RIO sur l'environnement et le développement *« Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature »*[31]

A moyen terme, il faut la vulgarisation et l'harmonisation des textes et lois portant protection de l'environnement tout en recadrant l'usage des progrès scientifiques (engrais chimiques, machine agricoles) ce qui relève d'une décision politique. Il faut sensibiliser le peuple sur l'utilité et la plantation des arbres, sur la gestion efficiente des ressources naturelles mises à notre

[30] *Hans Jonas, Le principe responsabilité Op.Cit.p.40.*
[31] https://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm consulté le 17 Mai 2022 à 10 heures

disposition afin de les préserver pour les générations futures. Ainsi, toute l'humanité doit prendre la protection et la sauvegarde de la nature comme première préoccupation fondamentale de l'existence humaine puisqu'on ne saurait parler de l'homme sans la nature. De manière globale, la meilleure façon de traiter les questions environnementales est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient. Au niveau national, chaque individu doit avoir accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques, y compris aux informations relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités, et avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision. Les Etats doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public en mettant les informations à la disposition de celui-ci. Un accès effectif à des actions judiciaires et administratives, notamment des réparations et des recours, doit être assuré.

A long terme, le s'agira d'une étude approfondie axée sur la futurologie tellement essentielle pour éveiller notre responsabilité puisque le fondement ontologique est toujours récusable et amener une conduite responsable dans nos sociétés : elle doit nous inspirer peur (notre descendance pourrait s'arrêter par notre faute) et culpabilité (nous avons un rôle dans cette possible apocalypse rampante). Plus clair, les problèmes naturels, les changements climatiques qui seront dans la génération future émanerait de notre ère c'est-à-dire de la génération actuelle. Mais puisque cela ne nous concerne pas directement, le problème de l'efficacité de cette futurologie est posé. À cela Jonas répond en ces termes:

> C'est avant tout l'accusation que comporte cet avertissement, montrant ces êtres du futur comme nos victimes, qui nous interdit moralement la

distanciation égoïste du sentiment, généralement justifiée par l'éloignement considérable de l'objet [32] .

Ainsi, le droit au développement doit être réalisé de matière à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures. En plus, chaque Etats doivent coopérer dans un esprit de partenariat mondial en vue de conserver, de protéger et de rétablir la santé et l'intégrité de l'écosystème terrestre.

[32] https://fr.wikipedia.org/wiki/Pour_une_%C3%A9thique_du_futur consulté le 20 Mai 2022 à 20 heures

Chapitre 3 : La responsabilité face à l'apocalypse nucléaire.

3.1. Rapport de l'homme avec sa nature.

Parler du rapport que l'homme entretient avec la nature c'est évoquer avant tout la conception que celui-ci a de cette dernière. C'est à juste titre que le Révérand Père Lenoble nous dit :

> Il n'y a pas de Nature en soi, il n'y a une Nature pensée…La nature en soi n'est qu'une abstraction. On ne trouve qu'une idée de nature qui prend des sens radialement différents suivants les époques et les hommes…Identifiée pendant vingt-cinq siècles à la civilisation, notre « civilisation » était en effet en train de conquérir le monde, lorsque les remous du nationalisme et les revendications d'autres types de pensée nous ont rappelé que la Nature de l'Européen n'est pas celle de l'Arabe ou de l'Asiatique.

Á travers cette citation nous comprenons que le type de rapport que l'on a avec sa nature dépend de la conception que l'on a d'elle. Que nous soyons dans les sociétés traditionnelles ou modernes, les hommes des sociétés traditionnelles ont leur conception de la nature et ceux des sociétés modernes également, c'est ainsi qu'ils ont un rapport diffèrent en fonction de leur conception. Dans les sociétés traditionnelles, la nature est une entité sacrée, qui mérite l'obéissance. Et pour leur survie ils ont créé des stratégies et des gardes fours comme : dévotion, libations, prières et rites pouvant leurs permettre de vivre en communion avec elle. Du moment où les sociétés traditionnelles nous introduisent dans l'univers du sacré institué par la sacralisation. Du coup, ils entretiennent avec leur nature un rapport d'alliance, d'harmonie, de coopération et d'obéissance.

Cette vision à contribuer au développement d'un comportement écologique viable, particulièrement dans les sociétés africaines traditionnelles. En effet, par ces moyens de survie, par exemple (chasse, cueillette, élevage, pêche, agriculture), et l'outillage technique utilisé, qui étaient très souple et s'exerçaient

une violence mesurée sur la nature, l'Africain traditionnel était techniquement et socialement adapté à celle-ci. Au plan socioculturel, pour minimiser les actions individuelles et collectives préjudiciables à l'environnement, les sociétés traditionnelles ont mis en place un certain nombre de « garde-fous », constitués par les interdits et les totems. Dès lors, homme et animal font partie d'une même totalité organique au sein de laquelle les interventions humaines, généralement des traumatismes, exigeront des précautions et des justifications diverses, largement rituelles, qui seules, permettront à l'ordre cosmique de se perpétuer. C'est à un climat mental de ce genre que fait allusion l'africaniste français, François Deschamps, quand il remarque qu'on ne peut échapper au sentiment que cette sympathie de l'homme et de la nature, cette communion constante de l'homme et ses environs, est une des beautés de la religion noire. Elle donne à ces peuples une vision plus vaste, un sentiment plus large que l'intérêt pour l'humanité seule, où nous ont enfermés tant de philosophies. Elle est une fraternité avec le monde total dont nous avons tout perdu jusqu'à la conception[33]. Cette sympathie et cette communion créent des liens magiques et symboliques de l'homme avec la nature. De ce point de vue, les ressources naturelles ne peuvent être appropriées et utilisées qu'au prix d'un certain cérémonial. En somme, de l'idéologie religieuse traditionnelle en Afrique, fondée sur une alliance communauté-nature, une alliance étroite entre les dieux et la nature, découle un environnement relativement protégé, puisque selon les résultats découlant de cette idéologie, selon Memel-fotê, « on peut les dire satisfaisants, si l'on considère la zone forestière…Richesse relative de la faune et de la flore, états des sols, climats : ces derniers vont changer brutalement avec la culture de conquête qui accompagne la christianisation.[34]

[33] François Deschamps, *Les religions africaines*, Paris, PUF, 1954.

[34] Memel-Fotê cite par Dakouri Mathias Gadou, « *Préservation de la biodiversité : les réponses des religions africaines* » in Innocent Butaré (dir), Pratique culturelles, la sauvegarde et la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest et du Centre, Dakar, CRDI/Zoom Editions, 2003, PP.11-88

Mais les données vont changer par la suite avec l'avènement des philosophes modernes comme René Descartes avec sa célèbre phrase « *l'homme devient maître et processeur de la nature* » et Emmanuel Kant à travers son article « *Qu'est-ce que les lumières* ? »[35]. Pour ne citer que ceux-là, et l'apparition des découvertes et invention, la conception modernes de la nature va s'installer. L'homme des sociétés modernes voit en la nature une entité soumise à des lois physico-chimiques. Partant de cette vision, l'on passe de la contemplation de la nature, habitat des dieux, sacré à une description mathématique, de la sacralisation à la désacralisation, de l'obéissance aux commandements, de l'exploitation et à la domination. Car pour lui la nature est réduite à un ensemble de lois, apparaît comme une entité muette, sur laquelle il peut exercer sa domination. L'on assiste alors à une rupture, à un clivage ou du moins à une scission homme-nature.

De ce fait, le rapport qui découle de cette contemplation de la nature des sociétés modernes est un rapport d'exploitation.

Toujours dans les sociétés modernes on note une avalanche de différence car cette société est caractérisée par le capital, où la nature est perçue comme un acquis, une propriété. La nature est soumise à une exploitation et appropriation pour des fins économiques. L'homme moderne par ses industries et engins soumet la nature sous sa dictée et ne l'écoute pas en cas de réaction. II faut donc tirer l'alerte en schématisant concrètement les restrictions traditionnelles comme conception et norme susceptible d'adoption afin d'échapper le pire. Comme simple argument que les cornes du rhinocéros possèdent des pouvoirs magiques et que celle du cerf a un style décoratif, on capture au nom d'une loi, non écrite ces genres d'animaux et les laissant vivant on les retire les cornes pour des fins précités. C'est l'image de la société moderne.

[35] Emmanuel Kant, « Qu'est-ce que les lumières », Paris, Flammarion, 1784.

Ainsi, comme voie de sortie, nous avons l'Ecocentrisme et le Biocentrisme comme moyens de défense et de préservation de la nature afin de perpétuer l'espèce humaine. L'écocentrisme est un élargissement du domaine morale jusqu'aux éléments non vivants de la nature, c'est-à-dire un égalitarisme biosphérique selon lequel les espèces, les communautés, les écosystèmes ont une valeur intrinsèque, parce qu'ils sont une matrice des organismes. De ce fait, les communautés, les écosystèmes doivent être protégés dans leur intégrité. L'homme fait partie de la communauté biotique, les plantes et les animaux sont ses compagnons. D'où la nécessité d'un partenariat avec la nature. C'est ici que l'on peut comprendre pourquoi les riverains adoraient la rivière, le fleuve ou la mer ; les habitants de la forêt vénéraient la forêt, etc. En effet, l'écocentrisme reconnaît que les humains sont responsables pour l'ecosphère, des sentiments moraux qui s'expriment de plus en plus dans la langue des droits. Ces «droits de la nature» sont maintenant consacrés dans certaines constitutions nationales et sont appelés diversement la jurisprudence de la Terre, les droits de la nature, le droit de la Terre et les lois sauvages.

Le biocentrisme nous propose une nouvelle éthique de vie : le partage de la terre avec les autres vivants. Nous commençons à redécouvrir des principes fondamentaux qui régissent la vie depuis des millions d'années : les processus de coopération et d'interaction, bien plus nombreux que ceux de lutte égoïste pour la survie et de compétition.

Concluons que, le biocentrisme est un courant destituant l'humain et le place au même niveau que les autres êtres vivants. Par contre, à en croire Taylor,[36] 1986, le biocentrisme, comme son nom l'indique, met l'accent uniquement sur les êtres vivants et n'inclut pas les éléments inertes dans le système de valeur. C'est une vision centrée sur le respect de la vie : la nature

[36] https://didaquest.org/wiki/Anthropocentrisme_-_Biocentrisme_-_Ecocentrisme_-_Sociocentrisme, consulté le 23 octobre 2021 à 15 heures

(sauvage) n'est pas l'instrument de l'humanité. Elle possède une valeur intrinsèque qui la rend digne du respect et de la considération des humains. Il est ainsi la plus large des visions du monde, mais il existe des visions du monde connexes. Cependant, l'écocentrisme va au-delà du biocentrisme (éthique qui considère la valeur inhérente dans tous les êtres vivants) en incluant les systèmes environnementaux en tant que tout et leurs aspects abiotiques.

Anthropocentrisme : C'est un courant éthique qui accorde une valeur morale aux êtres humains, le reste de la nature ayant une valeur instrumentale. L'attribution de cette valeur instrumentale permet de montrer l'utilité de l'élément naturel pour l'humain.

Alors, un élément naturel qui n'est pas utile peut être détruit. La problématique environnementale est obligatoirement un fait qui affecte l'humain dans sa qualité de vie ou sa capacité de survivre, sans considération pour le reste de la nature. En conséquence, les défendeurs de l'anthropocentrisme soutiennent que la qualité de l'environnement est importante uniquement pour assurer le bien-être des humains, et non pour le bien-être de la nature en elle-même. Selon Patrick Curry, quand les gouvernements et la société en général parlent de nature, ils adoptent un point de vue anthropocentrique qui se matérialise dans les principes de la gestion environnementale et la conservation, ainsi que dans une préoccupation pour la santé et la sécurité environnementales.

De façon brève, sur la question des trois perspectives en éthique de l'environnement, les auteures comme Sauvé et Villemagne, pour eux chaque éthique environnementale témoignerait d'une certaine vision de l'environnement et de notre rapport à celui-ci. Ces auteures caractérisent entre autres trois perspectives : l'anthropocentrisme (centré sur l'être humain), le biocentrisme (centré sur la vie) et l'écocentrisme (centré sur les systèmes de support à la vie). Selon ces auteures, le porteur d'une éthique anthropocentrique chercherait à préserver l'environnement pour protéger des intérêts humains (par exemple,

conserver des ressources naturelles ou un lieu récréatif ou esthétiquement beau) et/ou pour assurer la survie de l'espèce humaine (prise en compte des générations futures). Selon cette perspective, les êtres humains ne considèrent les animaux et les végétaux que suivant les bénéfices qu'ils peuvent leur apporter. Au contraire, la perspective biocentriste leur accorde une valeur intrinsèque du fait qu'ils sont des êtres vivants. Nous aurions alors, selon cette perspective, des devoirs moraux de protection envers eux. L'écocentrisme, selon Afeissa[37], va dans le même sens, mais ajoute également l'importance des éléments abiotiques et de systèmes plus vastes : la perspective est écosystémique (incluant des végétaux, des animaux, mais aussi des habitats, des montages, etc.). Cette décentration des humains ne se ferait pas au détriment de ces derniers, car selon Callicott nous sommes d'abord responsables des êtres et des systèmes qui nous sont proches. Cette perspective place, comme le biocentrisme, l'être humain parmi les animaux, mais elle fait référence à une vision plus large de l'environnement, car elle y inclut également les réalités et les réalisations humaines. Sont ainsi mises de l'avant les relations et dépendances réciproques entre les systèmes naturels et sociaux. Nous parlerons alors, pour reprendre les termes de Goffin (1998), d'éco-socio-système.

3.2. Heuristique de la peur

L'apparition de la crise environnementale a entrainé une vague de réactions dans le monde intellectuel comme nous l'avons dit plus haut. Au nombre des penseurs qui se sont consacrés à cette belle entreprise qu'est la sauvegarde de la nature nous avons Hans Jonas. Ce dernier s'est illustré par un principe, *Le principe responsabilité*. Ce principe a pour base fondamentale l'heuristique de la peur. Cette dernière n'est rien d'autre que *« la prévision d'une déformation de l'homme qui nous procure le concept de l'homme qu'il s'agit de prémunir et*

[37] Hicham-Stéphane Afeissa est Professeur agrégé de l'enseignement du second degré, docteur en philosophie et docteur en géosciences et environnement. Auteur d'une douzaine de livres, il est également traducteur à partir de l'anglais et de l'allemand, et signe des chroniques littéraires pour le site de Nonfiction.fr. Depuis 2008

nous avons besoin de la menace contre l'image de l'homme ».[38] Par conséquent, elle nous donne une idée d'insécurité et en même temps nous presse à l'action. Ce fondement stimule en l'homme une idée concrète de sa vulnérabilité face aux menaces que représente la civilisation technologique en perpétuel progrès.

La peur provenant de ce fondement souligne bien une attitude que l'homme possède naturellement. Elle oriente ces actions de chaque instant car nous savons beaucoup plus tôt ce dont nous ne voulons pas que ce dont nous voulons.

> Bien que l'heuristique de la peur ne soit certainement pas le dernier mot dans la quête du bien, elle est pourtant un premier mot extrêmement utile et sa capacité devrait être pleinement exploitée dans un secteur où si peu de mots nous ont accordés sans avoir été cherchés.[39]

Ainsi l'idée de la déformation de l'homme produit une réaction spontanée puisque l'homme ne souhaite pour rien au monde une déformation de son être, donc une réaction correspondante à l'ampleur de la menace s'impose. Ce qui revient à dire que l'heuristique nous -donne une idée de la menace et invite de facto à l'action.

Ce fondement implique des obligations qui visent d'une manière ou d'une autre la réaction attendue pour le bien de l'humanité. La première obligation de l'éthique du futur est de se procurer une idée des effets lointains, se procurer cette représentation par la pensée tournée vers l'avenir devient la première obligation de l'éthique actuelle. Cette obligation donne une des priorités de l'éthique fondée sur la responsabilité. La deuxième obligation quant à elle consiste principalement à la mobilisation du sentiment adéquat au représenté car la crainte qu'inspire *« l'heuristique de la peur ne s'installe pas plus automatiquement que ne fait la représentation de ce qui est à craindre ainsi il faut se procurer la crainte* ». Cette obligation établit dans ce cadre le

[38] Hans Jonas, Op, Cit., p.66.
[39] Ibidem, p.67.

sentiment devant accompagné la découverte des effets lointains de l'action technologique, première obligation. Ensuite, une correspondance de la crainte au représenté est capitale puisqu'il est insuffisant selon fondement d'avoir uniquement une idée des effets et en resté à cette étape, l'étape du sentiment approprié est indispensable pour que le fondement contribue au savoir des principes. Mais il faut néanmoins souligner que l'idée d'un mal suprême est au cœur de l'heuristique de la peur également présent dans la morale hobbesienne-, l'idée de summum malum, la crainte d'une mort violente par exemple. La peur qu'inspire l'heuristique de l'éthique jonassienne est :

> La peur extrême comme la réaction la plus spontanée, la plus contraignante de la pulsion d'autoconservation innée de notre nature. (…) Il ne s'agit ci, comme chez Hobbes, d'une peur de type « pathologique » (pour parler comme Kant), s'empare de nous de sa propre force, à partir de son objet, mais il s'agit d'une peur de type spirituel qui en tant qu'affaire d'attitude est notre propre œuvre. (…) la disponibilité de se laisser affecter par le salut ou par le malheur des générations à venir.[40]

Dans le même sens « *la peur, chez Jonas, est altruiste (c'est pour l'humanité future qu'il faut avoir peur), elle est provoquée et c'est un bien ou, du moins, un moindre mal qui permet d'éviter le pire* ».[41] Ainsi les deux obligations ; l'une donnant une idée des effets lointains et l'autre permettant la mobilisation du sentiment adéquat, favorisent l'attitude permettant à la génération actuelle d'avoir à cœur le salut ou le malheur de la génération future, l'objectif de l'éthique du futur.

L'heuristique de la peur malgré la réponse qu'elle apporte à la question du fondement de la nouvelle éthique rencontre des difficultés notables. L'idée des effets lointains que nous avons par le biais de ce fondement revêt un

[40] Ibidem, p.68-69.
[41] Catherine et Raphaël Larrére, Op, Cit., p.244.

caractère d'incertitude. Bien que l'anticipation demande une projection dans le futur nous avons besoin d'un degré de certitude supérieur à la mesure de l'éthique d'avenir car elle s'étend sur le long terme. Seule la science est capable de nous donner une idée exacte de ces conséquences à court terme comme à long terme. Ainsi, l'heuristique de la peur à elle seule ne suffit pas pour l'effectivité de l'éthique du futur basé sur le principe responsabilité. Mais par les obligations qu'elle comporte le principe responsabilité se réfère foncièrement au terme de savoir et de pouvoir, constitutifs de « l'agir humain » La nécessité de prendre en compte d'autres fondements indispensables. Le savoir et le pouvoir apparaissent comme les fondements explicitant les coins d'ombres que laisse l'heuristique de la peur dans le cadre de l'agir. Alors, il urge de savoir quel rôle est réservé au savoir et au pouvoir dans le principe responsabilité. C'est ce que nous allons montrer dans la partie suivante.

3.3. Principe responsabilité et la nature : réponse à la crise actuelle.

La théorie de responsabilité peut se comprendre sur plusieurs aspects. La prise en compte de ces différents aspects nous permettra de spécifier la responsabilité dont il est question vis-à-vis de la nature. En effet nous avons la responsabilité comme imputation causale des actes commis. Dans ce sens le pouvoir causal est la condition nécessaire pour qu'il y ait responsabilité. Cet aspect de la responsabilité est juridique et non moral. Mais la responsabilité revêt un caractère moral du moment où l'acte causal est moralement coupable. Ainsi la punition qui découlerait de cet acte aura une signification morale, c'est l'acte qui est puni moins les conséquences car il n'y a pas une compensation de valeur morale. Il est donc question de la qualité et non de la causalité comme dans le cas de la responsabilité juridique. Les différences entre la responsabilité légale et morale sont respectivement la compensation et la punition. Mais tous deux se rapportent à des actes commis.

Dans le cadre de la responsabilité à l'égard de la nature il s'agit de la responsabilité morale car l'irréversibilité des actions de la technologie ne saurait répondre à l'idée de compensation. Cette responsabilité morale fait appel à l'obligation du pouvoir. Ce dernier s'exprime sous forme d'une nécessité au cœur de l'agir puisque l'heuristique de la peur nous donne une idée de l'ampleur, de l'urgence de l'action responsable en faveur de l'humanité par le biais de la sauvegarde de la nature qui exige l'usage raisonnable, responsable des choses. Suivant ce raisonnement *« je me sens donc responsable non en premier lieu de mon comportement et de ses conséquences, mais de la chose qui revendique mon agir.* »[42] Cela nous montre que la responsabilité de l'homme envers la nature est la condition sine qua non de l'existence durable. La responsabilité implique un changement crucial dans l'agir humain car notre existence en dépend. Le pouvoir dont nous disposons, est d'ailleurs ce qui confère la responsabilité morale et cela demande un doit-être. De plus *« l'homme est le seul être connu de nous qui puisse avoir une responsabilité ».*[43] Sous l'influence du devoir-être le pouvoir ne peut que garantir l'existence humaine comme fin ultime de son action. Et c'est d'ailleurs de cette responsabilité nous avons besoins aujourd'hui. La responsabilité ainsi comprise doit nous conduire à éviter l'acte qui serait moralement coupable, l'irresponsabilité qui n'est rien d'autre que l'exercice du pouvoir sans observation de l'obligation qui serait lié à l'acte. Une exécution aveugle d'un ordre revêt un caractère d'irresponsabilité dans ce cas. Mais une compréhension de la responsabilité ne saurait faciliter l'action dans des contextes précis. Alors ne tenant pas compte du contexte comment cerner la question de la responsabilité pour apporter des approches de solution à la crise actuelle qui menace l'existence humaine.

[42] Hans Jonas, *Le Principe responsabilisé*, Op, Cit., p.182.
[43] Hans Jonas, *Pour une ethique du futur,* Op, Cit., p.76.

Pour agir de manière morale nous devons avoir à l'esprit que nous avons les responsabilités naturelle et contractuelle. La première est dite parentale car elle concerne les devoirs des parents vis-à-vis de l'enfant, elle est sans consentement, irrévocable et non résiliable. La responsabilité contractuelle quant à elle *« tire sa vertu d'obligation de l'accord, dont elle est la création et non de la validité propre de la cause* »[44], le devoir-être de la chose vient en premier dans la responsabilité. Dans notre cas la responsabilité naturelle est appropriée dans la mesure où l'existence humaine ne peut pas être soumise à la réflexion mais elle est une obligation ontologique. Cette obligation nous renvoie au fondement ontologique de la responsabilité :

> On appelle fondement ontologique le recours à une qualité qui appartient indissociablement à l'Etre de la chose, comme le métabolisme à l'organisme, où la qualité appartient même exclusivement à la chose, à aucune autre.[45]

La nature nous revient comme responsabilité, et il peut en être autrement, aucun contrat ne pourra nous apporter une solution véritable. La philosophie de conscience de Hans Jonas seule nous montre que la responsabilité morale de l'homme est la condition sine qua non pour une existence humaine pérenne. Or cela passe inéluctablement par la sauvegarde de cette nature dont nous faisons partie intégrante. Même dans le cas où nous aurons une responsabilité choisie - comme le cas des dirigeants politiques-, il revient à l'homme de mener la politique qui tient compte du premier commandement qu'est l'existence humaine. Mais comment parvenons-nous à la conscience générale ? Telle est la question actuelle qui se pose.

L'aspect de l'éducation qui relève de la responsabilité parentale au premier niveau de l'existence humaine est nécessaire. Cette option pour l'éducation

[44] Hans Jonas, *Le Principe responsabilité ; Op, Cit., p.187.*
[45] Hans Jonas, *Pour une éthique du futur,* Op, Cit., pp.73.

permettra de fournir les notions nécessaires à l'homme au début de sa socialisation. Cela changera énormément les relations entre l'homme et la nature même si la responsabilité éducative des parents cesse à l'âge adulte. Ceci étant la poursuite de l'action s'impose. D'où les responsabilités parentales et politiques sont complémentaires pour l'intégration des valeurs éthiques au cœur de l'agir humain. Ainsi nous aurons une formation humaine dans le sens de l'usage responsable des ressources de la nature garantie par la responsabilité parentale. En outre, il serait bienséant que les dirigeants continuent l'action parentale par la détermination des politiques dans le cadre de la recherche dans le sens de consolider l'éducation à la base, en évitant la démesure, l'usage excessif de la nature par la technologie. Une action pareille donnera une nouvelle vision de la relation homme-nature. Le principe responsabilité se focalisant sur le pouvoir lié au devoir-être apporte une lueur d'espoir pour les hommes actuels voire les générations futures dont la cause est capitale dans la responsabilité.

Après lecture et commentaire de l'ouvrage *Pour une éthique du futur* de Hans Jonas, l'auteur a le mérite de mettre en rapport le concept de responsabilité et du développement afin de sauvegarder l'avenir des futures générations. Nous pensons qu'en appliquant sa maxime *« Agir de telle sorte que les effets de tes actions soient compatibles avec la Permanence d'une vie authentiquement sur terre* », utilisons les ressources naturelles de façons consciencieuse sans hypothéqué l'avenir des générations futures. Nous pensons que seul le rappelle à l'ordre et la sensibilisation à travers des réunions et forums pourraient nous aider à atteindre cet ultime objectif qu'est la sauvegarde de la nature de nos enfants. Nous ne pensons que seule la volonté politique pourrait nous aider à revoir le type de rapport que l'homme des sociétés modernes devrait entretenir avec sa nature.

CONCLUSION

Il est était question tout au long de notre recherche, d'analyser le rapport devant exister entre la responsabilité et le développement. L'homme à la recherche d'un idéal éthique, s'est doté de moyens scientifiques et techniques pour agir sur la nature en vue d'atteindre son but. Détenteur du biopouvoir et « possesseur » de la nature a entraîné un divorce entre lui et sa nature. Soucieux de la gestion des ressources disponibles et sauvegarde pour la génération future, Hans Jonas rappelle l'homme à une prise de conscience en ces termes « *Agir de telle sorte que les effets de ton action soient compatible avec la permanence d'une vie authentiquement sur terre* ». Pour lui, l'homme est responsable et acteur de son développement.

En effet, les conséquences écologiques et sanitaires auxquelles les générations ou nos descendants seront confrontés émaneraient des actes que nous aurions posés. C'est en cela que nous pouvons affirmer d'emblée avec Jonas que le développement dépend de la responsabilité de l'homme et reste engagé dans son développement. Cette idée dualiste Jonasienne donne sens à son projet de futurologie sous le vocable de l'éthique du futur. En effet, l'intérêt philosophique de l'éthique de la responsabilité consiste à susciter la prise de conscience sur le devenir d'une humanité de plus en plus engagée dans l'exploitation et la jouissance inconsidérée des ressources de la nature. Jonas rappelle que le règne du « tout est possible » et du « rien n'est sacré » est destructeur et dangereux. L'humanité s'autodétruit en adoptant un comportement quasi-suicidaire lorsqu'elle ne tient pas comptes des conséquences futures de son agir présent. Cette interpellation éthique vaut également pour l'Afrique, bien qu'elle soit encore techno-scientifiquement arriérée. L'exploitation abusive de la faune, de la flore et de son sous-sol par les multinationales étrangères posa à terme, le problème de son avenir.

Cependant, les différents rapports que l'homme a entretenus avec la nature montrent qu'ils ne sont pas arbitrairement établis, mais ils sont symptomatiques des conceptions de la nature qu'il a exprimées à travers le temps et l'espace. La dichotomie entre « nature » et « culture » qui s'est imposée comme la vision des temps modernes est une vision culturelle, précieusement celle qui a constitué l'un des fondements de la vision du mode européen et occidental. Celle-ci transcrit une vie particulière de l'homme dans le mode ou le rapport de l'homme au monde. En effet, la vision de la nature des sociétés traditionnelles a bien montré que d'autres cultures ne connaissent pas cette dichotomie et n'ont pas besoin d'elle pour élaborer une compréhension de l'homme dans le monde. L'idée de nature apparait donc comme une catégorie historiquement construite qui lui permettra d'engendrer un développement. Ces derniers perçoivent le cosmos comme une entité dotée de droits et de devoirs ; d'où le mot sacralisation, c'est-à-dire l'environnement est sacré et mérite un respect. De plus, ces derniers offrent à la nature une multitude de sens.

Contrairement, aux sociétés modernes, qui voient en la nature comme une entité exploitable pour des fins utiles d'où la technoscience. Avec l'avènement de la moderniser, l'humanité n'est plus au centre de la nature, mais désormais à l'extérieur d'elle. La nature est considérée désormais comme une substance étendue, incapable de penser, en face d'une substance pensante qu'est l'homme. C'est ainsi que l'homme va penser la nature comme un ensemble de phénomènes bien organisé, une machine dont la raison humaine doit chercher les formules et lois pour sa manipulation. La nature, dès lors, est effectivement désacralisée et massacrée par l'homme. Avec l'apport grandissant de progrès scientifiques et de la technique, Descartes a annoncé à l'humanité la possibilité pour l'homme d'être comme « maître et possesseur de la nature ». À partir de ce moment, la nature perd entièrement sa valeur, et toutes les composantes de l'univers sont devenues décryptables et manipulables. Cette analyse est enfin légalisée par celle des

sociétés modernes. La vision de cette dernière (sociétés modernes) rend la nature fâcheuse contre l'humanité car l'homme a réussi aussi a bien dominé les animaux que les végétaux, et la terre absolument dépouillée de toute sa sacralité. Cette surexploitation oblige alors la nature à réagir. L'homme étant angoissé, s'est retrouvé devant les effets pervers imminents de ces actions d'où les conséquences de ses actions posées dans le temps.

Enfin, pour pallier l'humanité de ces calamités dont-elle est confrontée aujourd'hui et conjurer les conséquences écologiques sur les générations futures, nous proposons quelques pistes de solutions pouvant permettre à l'humanité d'avoir une durabilité. Pour ce fait, l'homme doit changer sa vision actuelle de la nature et considérer celle-ci comme un espace méritant un certains de droits et digne de respects. L'homme doit réussir à se soumettre à la nature. Aussi, chaque action humaine doit porter une réflexion profonde sur ses actions avant de les posées dans l'unique intention de préserver la nature, à telle enseigne que l'usage des progrès doit suivre quelques règles et quelques critères bien déterminés. De là, les rapports de l'homme à la nature deviendront des rapports pacifiques, guidés par l'esprit de conserver la nature, ce qui permettra à l'humanité de se développement et de se sauvegarder.

Références Bibliographiques

❖ Références spécifiques

- ❖ LARRERE, Cathérine et Raphaël, Paris, La Crise environnemental Edition de l'INRA, 1997,
- ❖ BAZIN Damiens, *Sauvegarder la nature, Une introduction ou principe responsabilisé* de Hans Jonas, Paris, Ellipses, 2007
- ❖ DESCHAMPS François, *Les religions africaines*, Paris, PUF, 1954.
- ❖ HANS Jonas, *Pour une éthique du futur,* Paris, Payot et Rivages, 1998.
- ❖ HANS Jonas, *Principe Responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Cerf, 1990.
- ❖ PROTAGORAS, *De la vérité*, évoquée par Platon notamment dans la Théétète,Paris, Flammarion, 1904.
- ❖ SIMON René, *Éthique de la responsabilité*, Paris, Cerf, 1993,

➢ Ouvrages généraux

- ➢ Memel-Fotê cite par Dakouri Mathias Gadou, « *Préservation de la biodiversité : les réponses des religions africaines* » in Innocent Butaré (dir), Pratique culturelles, la sauvegarde et la conservation de la biodiversité en Afrique de l'Ouest et du Centre, Dakar, CRDI/Zoom Editions, 2003,
- ➢ SARTRE Jean-Paul, *L'Être et le Néant*, Paris, Flammarion, 1943.
- ➢ KANT Emmanuel, « *Qu'est-ce que les lumières »*, Paris, Flammarion, 1784.

• Webographie

- FERRARI Sylvie, «*Éthique environnementale et développement durable: Réflexions sur le Principe Responsabilité de Hans Jonas* » Développement durable et territoires Vol.1, n°3 |Décembre 2010, mis en

ligne sur le site https://didaquest.org/wiki/Anthropocentrisme_-_Biocentrisme_Ecocentrisme_-_Sociocentrisme, consulté le 23 octobre 2021 à 15 heures.

- https://fr.wikipedia.org/wiki/Rapport, lien est consulté le 12 novembre 2021 à 8 heures.
- http://journals.openedition.org/developpementdurable/8441, le 07 décembre 2010 et consulté le 10 Mai 2022 à 10 h.
- https://www.etudier.com/dissertations/Sartre-l'Imaginaire-Perception, consulté le 15 Mai 2022 à 17 heures.
- https://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm consulté le 17 Mai 2022 à 10 heures
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Pour_une_%C3%A9thique_du_futur consulté le 20 Mai 2022 à 20 heures.

Table des matières

REMERCIEMENTS 2

Résumé/Abstract 4

INTRODUCTION 4

Chapitre 1 : La responsabilité pour le développement 9

1.1. Place de la responsabilité pour le développement durable 9

1.2. Le savoir et le pouvoir de l'agir humain 11

1.3. Rapport entre responsabilité et développement 16

Chapitre 2 : Les causes et les manifestations des changements environnementaux 18

2.1. Les causes des changements environnementaux. 18

2.2. Les manifestations des changements environnementaux 18

2.3. Nouvelles approches du développement qui respecte la personne humaine et l'environnement. 20

Chapitre 3 : La responsabilité face à l'apocalypse nucléaire. 23

3.1. Rapport de l'homme avec sa nature. 23

3.2. Heuristique de la peur 28

3.3. Principe responsabilité et la nature : réponse à la crise actuelle. 31

CONCLUSION 35

Références Bibliographiques 38

Webographie 38